



Le mot du Maire

En cette début 2020, je vous adresse, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Je vous souhaite de la santé et des succès dans vos projets, qu'ils soient personnels, familiaux ou professionnels.

Je forme le vœu que cette nouvelle année puisse nous permettre de débattre sereinement des enjeux et des projets liés à notre avenir commun. Nous devons pouvoir faire preuve d'analyse et d'ouverture d'esprit afin de considérer et d'accepter parfois des visions ou des conceptions différentes. Nous devons également savoir faire les efforts nécessaires pour nous adapter aux évolutions imposées et parfois trop rapides de nos modes de vies.

Je vous encourage à être les acteurs d'une société prospère basée sur la confiance, l'écoute et le respect envers les autres. Continuons à nous mobiliser avec le sens de l'engagement et de la responsabilité, à cultiver le « vivre ensemble » c'est-à-dire dialoguer, écouter, comprendre et accepter, à faire confiance à l'initiative et à la responsabilité en respectant les mêmes droits et en répondant aux mêmes devoirs. Nous devons œuvrer pour donner davantage de force aux notions d'efforts et de travail qui doivent être défendues et récompensées à leurs justes valeurs.

Que cette année 2020 vous soit particulièrement sereine et agréable. Qu'elle vous apporte énergie et optimisme pour l'avenir.

Jean HAREL

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire 1

CR conseil municipal
du 16/10/19 2

du 04/12/13 3

Rétrospective 2019 4

A vos Agendas ! 9

Évènements à venir

CONSEIL MUNICIPAL

26 FEVRIER

ELECTIONS

MUNICIPALES

15 MARS

ANIMATIONS

DIVERSES :

VOIR « A VOS
AGENDAS ! »

pages 9-10

Conseil Municipal du 16 Octobre 2019

*** Présentation par Energ'IV des schémas de mises en place de projets éoliens avec participation citoyenne**

Mr David Clause, Directeur du Syndicat D'Electrification 35 (SDE 35), a présenté au Conseil municipal la Société d'Economie Mixte Energ'IV (SEM) dédiée à la transition énergétique en Ille et Vilaine.

Les objectifs principaux de la SEM sont:

- soutenir le développement des projets d'énergies renouvelables en s'impliquant techniquement et financièrement dès la phase d'amorçage.
- Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en favorisant l'investissement citoyen dès que le projet le permet.
- Permettre aux communes, aux communautés de communes et aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un acteur de confiance.

Elle accompagne les différents acteurs (entreprises privées, collectivités et les citoyens) en apportant une expertise neutre. Energ'IV est une entité majoritairement publique et ses prises de participation dans des projets initiés par des tiers peuvent être minoritaires ou majoritaires, selon les attentes des partenaires et du territoire. Ce partenariat permet de définir des stratégies de financement plus ou moins participatif, à parts définies entre les collectivités, l'investisseur privé et les citoyens. Le degré de décision que chacun peut prendre est au prorata de l'investissement financier.

*** Politique de soutien d'un fonds de concours de la CCBR aux petites communes pour la participation aux travaux d'investissement de voirie**

La CCBR exerce la compétence voirie dans son intégralité (fonctionnement et investissement). La CCBR a donc établi avec chaque commune un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sur 3 ans pour les investissements de voirie (réfection de voies communales en enrobé).

Le versement de notre commune au PPI est de 13 191,46 euros/an, les travaux de voirie en 2019 s'élève à 34 569,96 euros HT. La Commune peut puiser dans cette enveloppe fonds de concours aux petites communes pour honorer sa créance. Elle en fera la demande à la CCBR qui lui soumettra une convention financière afin de modifier le solde de son enveloppe fonds de concours du montant correspondant. En approuvant les modalités de la convention, notre commune pourrait demander 50 % du montant investit soit 17 284,98 euros.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette demande.

*** Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG35.**

En cas de maladie, maternité, accident ou décès, la couverture des garanties pour la secrétaire de mairie est assurée par un nouveau contrat à partir du 01/01/2020.

Le conseil municipal valide l'adhésion au contrat.

*** Retrait des communes de Marcillé-Raoul et Noyal-sous-Bazouges du Syndicats des eaux de la Motte aux Anglais.**

Suite à la prise de compétence eaux par la CCBR au 1er janvier 2020, le syndicat de la Motte aux Anglais a accepté la demande de retrait des communes de Marcillé-Raoul et de Noyal-sous-Bazouges. La communauté de communes du Pays d'Antrain-Vallée du Couesnon n'a pas pris la compétence eaux, ces communes se dirige donc vers un autre syndicat. D'importants travaux ont été réalisés par le syndicat sur le secteur de Marcillé-Raoul et le transfert de charges sera évalué en fonction des montants investis.

Le conseil municipal valide le retrait par 9 voix pour et 1 abstention

*** Indemnités de conseil et de budget au comptable du Trésor pour l'année 2019.**

En 2018, Mr Baillon, comptable du Trésor, a perçu 50% de l'indemnité demandée. Cette année, il a tenu compte de cette décision et demandé une indemnité inférieure, à savoir 104,02€. Le conseil municipal a voté à 8 voix pour et 2 abstentions, le versement de cette indemnité en intégralité.

*** Installation d'un barbecue maçonné près de la Salle André Leray.**

2 devis ont été présentés au conseil municipal pour la création d'un barbecue.

La société A&B Maçonnerie a été retenue pour la somme 4553,28€TTC. Le barbecue sera maçonné en pierres de pays avec un large foyer en briques réfractaires. Les travaux sont prévus en ce début d'année.

Conseil Municipal du 04 Décembre 2019

*** Mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

En tant que Collectivité, la Mairie collecte et traite vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse,...). Elle est donc soumise au RGPD.

Le CDG35 propose donc aux communes la signature d'une convention pour le traitement de ces données. Un forfait de 850€/an est demandé à la commune de Lanrigan (communes <2000hab.)

*** Tarif de locations des barnums communaux au 01/01/2020.**

	Tarifs	Caution
Location avec la salle	40€/barnum	500€ en sus de la caution de la salle
Location sans la salle	80€/barnum 150€ les 2 barnums	500€

Seuls les habitants de la commune sont autorisés à louer les barnums sans la salle. Leur location ne pourra être accordée que 1 mois avant la date souhaitée afin de laisser la priorité au locataire de la salle.

* Choix de signalétique pour la mise en place de panneaux d'information du patrimoine.

Après avoir signé la Charte du Gallo, 5 panneaux en français/gallo vont être mis en place au niveau de l'Eglise, du Château, de la croix du vivier, de la Mairie et de la Chapelle de Land'huan. Un groupe de travail s'est réuni pour écrire le texte en français et sa traduction en gallo. Mr le Maire est chargé de consulter les entreprises pour cette réalisation.



Janvier

Concert de Harpe
à l'église (interprète Lise Martin-Le Chêne)

Cérémonie des Vœux 2019



Avril

Tour de vélo de Haute-Bretagne par Marie Chiff' Mine: le Tertous à velo 2019, étape à Lanrigan



Juin

Danses Gallèses avec les Z'amuzous



Juillet

Repas des aînés



Septembre

Soirée Musicale dansante dans le Parc du Château





Octobre



1^{er} Concours de belote organisé par les Z'amuzous



Rassemblement des Classes 9



Les Lanriganais à Paris !
Visite de l'Assemblée Nationale
et sortie en bateaux-mouches

Décembre

Décoration du sapin par les enfants

Préparation et restitution du Dispositif Local
d'accompagnement pour Culture 4





PERMANENCES RELAIS BIBLIOTHEQUE



En partenariat avec le Réseau Bretagne Romantique, un relais bibliothèque est mis en place depuis le début de l'année à Lanrigan. Il est ouvert **le samedi matin à la mairie**, tous les 15 jours **de 10H à 11H30** et permet à tous les habitants de pouvoir commander des livres, CD ou DVD et les récupérer lors de la permanence suivante.

Dates des prochaines permanences 1 ^{er} semestre 2020	
04/01/2020	25/04/2020
18/01/2020	09/05/2020
01/02/2020	23/05/2020
15/02/2020	06/06/2020
29/02/2020	20/06/2020
14/03/2020	04/07/2020
28/03/2020	18/07/2020
11/04/2020	

Info SMICTOM

Un nouveau service d'accueil de proximité du SMICTOM VALCOBREIZH est ouvert depuis le 2 janvier 2020. Les horaires d'accueil annoncés ont été modifiés, à savoir :

Lundi	Combourg (maison des services)	9h15	12h00	14h00	17h00
Mardi	Saint-Aubin d'Aubigné (mairie)	8h45	12h30	13h30	17h30
Mercredi	Melesse (mairie)	9h00	12h30	13h30	16h00
Vendredi	Liffré (mairie)	8h30	12h15	13h30	17h00

 **Fermeture de la déchèterie de Combourg pour travaux à partir du 29/02/2020.**

DECHETERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COMBOURG	Fermée pour travaux à partir du 29 février 2020.					
	14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*
MONTREUIL-SUR-ILLE	14H-17H*		9H-12H 14H-17H*		9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*
TINTENIAC	Fermée pour travaux jusqu'en janvier 2020.					
	14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*	9H-12H 14H-17H*

A vos agendas ...

Gonflés à bloc ! L'association Machtiern s'installe à Lanrigan les 8 et 9 février dans le cadre du projet Dimension 25.

Un Projet participatif favorisant la rencontre entre artistes et habitants.

Une création à l'échelle d'un territoire.

Un projet de territoire porté par une compagnie et des artistes associés

Les p'tits bals du dimanche 1er mars

20 > 15h – 19h > Bonnemain

Gonflés à bloc *-

8 & 9 fév. 20 > 10h – 18h > Lanrigan. Inscriptions auprès de Jean Harel

3 groupes de 6 personnes sont nécessaires pour la réussite de ce projet.

Rejoignez-nous !

22 & 23 fév. 20 > 10h – 18h > Trévérien

Des livres et nous *

25 jan. & 1er fév. 20 > 10h – 12h > Cuguen (Ateliers reportés- contactez-nous pour nous donner vos coordonnées et vos disponibilités)

23, 30 jan. 6, 13 et 15 fév. 20 > 19h – 21h > Lanhélin

Rendus publics en vitrines les 2 & 16 fév.

Danse Parent-enfant *

25 jan. 20 > Après-midi > Bibliothèque de Dingé > 16h30

15 fév. 20 > Matin > Bibliothèque de Meillac > 10h30

7 mar. 20 > Matin > Bibliothèque de Bonnemain > 10h

21 mar. 20 > Matin > Bibliothèque de Pleugueneuc > 10h

Raconte-moi ton territoire

Envie de photographier votre commune ? De partager votre regard ?

Renseignements / Inscriptions aux ateliers

Tel : 06 87 51 65 45 – Mél : dimension25@machtiern.org

L'ensemble des rendez-vous sont tout public et gratuits

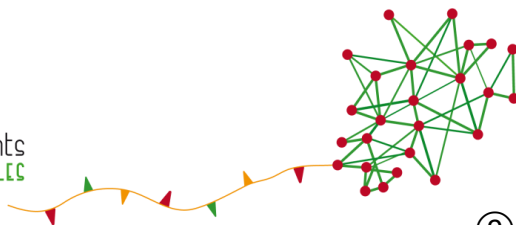
Plus d'infos : www.machtiern.org/dim25



DIMENSION 25

OCT 2019 > **MARS** 2020

182 jours d'envol artistique avec les habitants
ATELIERS PARTICIPATIFS BALS LECTURES SPECTACLES





Le comité des fêtes vous invite le samedi 21 mars prochain à sa soirée Rougaille Saucisses. Inscriptions chez Louissette Harel 02 99 73 07 19 jusqu'au 14 mars. 13 € adulte et 20 € hors commune.

**Planning
les Z'Amuzous !**

Janvier	Février	Mars
	⑤ Jeux de Société et Belote	④ Jeux de Société et Belote
Avril	Mai	Juin
① Jeux de Société et Belote	⑥ Jeux de Société et Belote	③ Jeux de Société et Belote

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**




MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX